

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES EAUX DU LAC SERGENT (APPELS)

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Chers membres, chers(es) amis(es),

L'année écoulée en fut une de transition et de réorganisation.

Il a d'abord fallu remonter les états financiers de 2016-2017 qui comportaient des erreurs importantes. De plus, suite des difficultés de communications avec certains anciens administrateurs, le site Internet de l'APPELS a été inutilisable vu que les mots de passe ne nous avaient pas été communiqués. Il semble que ce problème se soit résolu cette semaine et nous espérons ranimer le site bientôt.

Bref, tout était à refaire et ce, dans un contexte d'élections municipales, suivi de la formation du nouveau Conseil municipal dont les membres n'étaient pas réputés être sympathiques à l'APPELS, à ses nouveaux administrateurs et aux causes qu'elle défendait.

Néanmoins, nous avons pu mettre de l'ordre dans les finances. Nous avons procédé avec succès en juin à la distribution de 850 arbres et arbustes. Nous avons procédé aux tests d'eau dans la fosse du lac en mai, juin, juillet et août 2018. Nous avons acquis les droits d'utilisation de la plate-forme ENKI pour y inscrire les résultats des tests tant pour 2018 que pour les années précédentes; ce que nous sommes à finaliser. Je reviendrai sur ces tests.

Nous avons installé les bouées jaunes sur la ligne de profondeur de 12 pieds afin de délimiter la zone de profondeur suffisante pour y pratiquer les sports nautiques tractés ou de vitesse, sans remettre par l'effet des hélices de bateaux, les sédiments du fond du lac riches en phosphore dans la colonne d'eau, ni tondre littéralement la myriophylle à épi et autres végétations aquatiques.

Nous avons participé aux travaux de la CAPSA pour l'établissement d'un Conseil de bassin versant du lac Sergent et d'un plan directeur de l'eau.

Nous avons tenté de présenter une activité concernant les bateaux électriques. Malheureusement, elle a dû être annulée car le présentateur principal s'est désisté, passant le flambeau à son assistant qui lui s'est désisté la veille de l'évènement. Nous le regrettons.

Comme vous le verrez lors de la présentation de nos états financiers, nous avons agi avec beaucoup de prudence et guère dépensé en 2017-2018, laissant à l'organisme, privée de subvention de la Ville de Lac-Sergent en 2018, des moyens financiers pour assurer son avenir dans le court et le moyen terme.

En date du 21 août 2018, l'APPELS comptait 47 membres.

Lors de notre dernière assemblée générale annuelle, les personnes suivantes avaient été élus administrateurs : Jean-Noël Ouisse, Mathieu Fortin, Marcel Michaud, Denis Goulet, Jean Richard, Paul Isabelle et le soussigné.

Le conseil s'est réuni à neuf reprises au cours de l'année écoulée.

En cours d'année, MM. Fortin, Ouisse et Isabelle ont démissionné pour des raisons personnelles et nous avons nommé Mme Hélène Michaud comme administratrice et secrétaire-trésorière, les deux autres postes sont restés vacants.

Je remercie donc tous mes collègues.

ORIENTATIONS ET INQUIÉTUDES

Au-delà de ces réalisations, la faiblesse de nos ressources humaines et l'état de nos relations avec la Ville n'ont pas permis d'aller au-delà.

Ainsi, la réfection de notre site Internet nécessitera sans doute l'abandon de l'ancien pour en construire un nouveau. Nous avons également en cours d'année instauré et utilisé notre site Facebook. Toutefois, son administrateur devra être remplacé pour la suite.

Les résultats des tests d'eau dans la fosse indiquent que notre lac est encore en anoxie. Dès juillet, il n'y avait plus d'oxygène dans l'eau à une profondeur de 6,0 mètres et plus et en août, à 5,5 mètres et plus. Dès lors, il n'y a plus à ces profondeurs de vie dans notre lac tant pour les poissons que pour les plantes.

Pour le programme RSVL, nous aurons les résultats des tests effectués depuis mai l'hiver prochain. Ces tests concernent les teneurs en phosphore et en chlorophylle A, en carbone organique dissous et en métaux lourds.

La Ville de Lac-Sergent, suite au rejet par les citoyens du projet d'égout collecteur, a entrepris le processus de remplacement des installations septiques, pour la plupart âgées de près de 40 ans. La plupart des citoyens savaient qu'ils devaient remplacer ces installations désuètes depuis longtemps, soit par une solution collective, soit par des solutions individuelles. Plusieurs ont déjà manifesté leur projet de remplacer leurs vieilles installations par de nouvelles.

Ce processus n'est pas sans risque. Nous sommes d'avis qu'après avoir dépensé collectivement des millions de dollars, cette opération augmentera probablement les déversements de phosphore et d'azote dans un lac qui en est déjà gravement malade, résultant notamment à notre avis, des obligations du Règlement Q2-r. 22 qui favorisent dans son arbre de décision, les solutions les plus polluantes face aux moins polluantes. À titre d'exemple, les systèmes DPeC actuellement sur le marché, fort dispendieux à installer et à maintenir, contrôlent 150 fois mieux le phosphore que des solutions technologiques qui lui sont prioritaires dans le Règlement.

Nous espérons de tout cœur avoir tort dans notre évaluation. Aussi, pour en avoir le cœur net, nous considérons que la principale mission de l'APPELS sera de maintenir ses tests d'eau dans la fosse où nous verrons sur quelques années l'évolution de la qualité des eaux de notre lac.

Nos relations avec la Ville de Lac-Sergent n'ont pas été pour cette année à leur meilleur.

D'abord la Ville a refusé de reconduire la subvention de notre organisme; ce faisant, nous avons refusé tout mandat de la Ville notamment les tests de la qualité de l'eau dans les tributaires.

Nous nous étions entendus avec la Ville pour préparer une carte pour la navigation des bateaux que la Ville devait plastifier et remettre aux propriétaires d'embarcation avec leur vignette. Sur réception de nos travaux, la Ville a demandé de faire des modifications, que l'APPELS a fait. Il semble que ceci ne respectait pas les attentes de la Ville qui a choisi d'abandonner le projet.

Enfin, les commentaires du Conseil municipal concernant le message pourtant assez neutre de l'APPELS dans la dernière livraison du Jaseur nous a considérablement refroidi face au contrôle de l'information que la Ville désirait exercer, ne respectant pas les principes de la libre expression qui a traditionnellement toujours caractérisé ce genre de texte dans ce média.

Tout cela est navrant.

Le Comité de bassin versant remettra bientôt son plan d'action. À plusieurs endroits, dans les documents de travail, l'expertise et l'apport de l'APPELS semblent requis. Que ferons-nous ?

D'autres agissements de la Ville nous créent quelques inquiétudes :

- L'abandon des prises et analyses d'eau dans les tributaires;
- Le programme d'inspection des fosses dont nous ignorons la nature et la qualité des tests effectués. L'APPELS avait pourtant proposé certains types de tests recommandés par le ministère. Toutefois, comme nous croyons que d'ici deux ans, entre 80 et 90% des citoyens vont remplacer volontairement leurs vieilles installations septiques, cette question demeurera marginale jusqu'à ce que nous devrions affronter le noyau dur des 10 ou 20 % qui ne voudront rien faire et imposer à la Ville le fardeau de prouver que leurs installations émettent un contaminant dans l'environnement;
- La qualité des études de caractérisation que la Ville, contrairement à Sainte-Catherine et Saint-Raymond, s'entête à conserver confidentielle alors que nous savons fort bien qu'elles sont de qualité fort inégales et réalisées par des experts pas toujours qualifiés. On peut facilement d'imaginer qu'une étude de caractérisation mal faite, suivie de l'implantation d'un système inadéquat, auront des conséquences néfastes pendant 20 ou 30 ans et ce, malgré l'exigence d'une deuxième inspection alors que les travaux d'implantation auront été faits. Une audition devant la Commission d'accès à l'information aura lieu le 1^{er} octobre prochain. Nous souhaitons que la question pourra être alors tranchée;
- Le Règlement Q2.-r.22 permet la possibilité de construire des champs d'évacuation dans la rive. Cela est un non-sens. Après être vigoureusement intervenu pour renaturaliser nos rives, voilà qu'on pourra les artificialiser pour y installer des champs qui viendront déverser leurs eaux usées tout à côté du lac. Nous avons recommandé à la Ville de faire appliquer sa réglementation protégeant les rives en refusant tout projet de reconstruction d'installations septiques qui empièteraient dans la rive du lac. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour la protection des eaux de notre lac.

Malgré ce qui a été publié récemment à l'effet que la quantité de myriophylles aurait diminué, ce n'est pas notre constat. Il semble simplement qu'elle n'a pas augmenté significativement. De

plus, la Ville semble attendre la diagnose du lac pour agir. Nous ignorons de quelle diagnose il s'agit.

Nous nous inquiétons également des récents et futurs déboisements en vue de la reconstruction des installations septiques. Il faudra donc être attentif à l'application de notre Règlement sur la protection du couvert forestier.

Enfin, la Ville songe à construire davantage de trappes à sédiment et à retravailler les fossés. Nous lui suggérons d'utiliser de la pierre calcaire pour tapisser le fond qui peut absorber une grande quantité de phosphore qui autrement irait dans le lac.

L'AVENIR

Tout cela pour dire que nous devons rapidement rétablir les ponts avec la Ville, ce que l'APPELS désire ardemment. Peut-être y aurait-il lieu de réserver un siège d'administrateur ou d'observateur sur le conseil d'administration de l'APPELS à un membre du Conseil municipal. C'est à voir.

Tout à l'heure, au point varia, nous pourrons discuter des orientations de notre organisme et des moyens pour le rendre plus fort.

L'environnement est et restera une préoccupation importante à Lac-Sergent. Une chose est certaine : ce n'est pas en s'enfouissant la tête dans le sable pour ne pas voir que nous pourrons faire face aux importants problèmes auxquels nous sommes confrontés. Les solutions exigent une grande concertation de tous les intervenants.

Je vous remercie.

DENIS RACINE, président

22 août 2018.